Commission Régionale Gestion des Compétitions féminines

Compte-rendu de la réunion Commission
Gestion des compétitions – pôle « compétitions féminines » du 21 novembre 2022
par visio-conférence

Présents : Gilles COUSIN, Joëlle DOMETZ-RIGAUT
Excusés : Éric FRELING, Micheline GOLAWSKI

Assiste : Laurence DEMAILLY

Challenge U16 F :

Rectificatif au PV du 15 novembre dernier suite au forfait de Wingles SCPP, la composition des groupes est modifiée.

La commission acte les groupes du challenge U16 F pour la 2ème partie de saison.

R1
Beauvais Oise AS
Boulogne USCO
Dunkerque USL
Erquinghem Lys CS
Gauchy Grugi St Quentin
Pont St Maxence US
Roubaix Wervicq RCF
St Amand FC

R2

Poule A
Amiens SC
Ent.Cires-Noailles
Henin Féminin FCF
Liévin O
Marcq en Baroeul O.
Senlis USM
Cambrai Amérique OM
Calais Grand Pascal

Poule B
Chambly Oise FC
Ent Ngtlaigneville
Pays de Valois US
Chevrières Gdfresnoy
Choisy au bac US
Gpt Féminin BCV Laon

Poule C
Feignies/Aulnoye EFC
Maubeuge US

Poule D
Noeux les Mines US
Vermelles US

Marly USM
Douai FF
Villeneuve d'Ascq FF
Leers Os
Tourcoing US
Lys L/Lannoy Stella
Pays de St Omer US
Blériot Plage US
Steenvoorde AS
Lesquin US
Merignies OL

Divers :

Echanges de la commission à la suite de différents courriers électroniques dont les membres avaient pris connaissance :

- Mails du 24 octobre du club de l'AS BEAUVAIS OISE : Joëlle DOMETZ-RIGAUT explique avoir échangé avec M. SAHNOUN à ce sujet.
- Mail du 24 octobre du club de l'E. ITANCOURT NEUVILLE.
- Mail du 21 octobre du club de l'U. S. CHEVRIERES GRANDFRESNOY

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts-de-France dans un délai de 2 jours à compter de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 126 du Règlement Particulier de la Ligue des Hauts-de-France).

Le Président
Gilles COUSIN